

- 3/5 -

A noter qu'en dehors de mes permanences, 2 observations ont été portées au registre d'enquête publique (R. 1 et R. 2) et un courrier a été déposé le 09 novembre 2011 (C. 1). Le contenu de ces 3 observations est commenté dans le rapport d'enquête.

Les délais d'enquête étant terminés et **CONSIDERANT** :

- Que le projet ambitieux de golf privé présente un intérêt général pour les collectivités locales publiques et privées par des enjeux environnementaux, économiques, financiers, touristiques, sportifs, inéluctables,
- Que les objectifs fixés et attendus sont clairement définis dans la décision du Conseil Municipal du 30 mai 2011 délibérant sur la nécessité de lancer une procédure de révision simplifiée du PLU,
- Que les adeptes ou amateurs de la pratique du golf de cette région pourront pratiquer ce sport de plein air sans avoir à se déplacer,
- Que les jeunes scolarisés ou non pourront découvrir cette activité présentant au plan local un intérêt collectif,
- Que cet espace agricole de mauvaise qualité sera utilisé à une activité s'intégrant dans un environnement naturel, respectueux de la nature et entretenu par des moyens mécaniques en l'absence d'usage de produits chimiques,
- Que, enfin, le document d'urbanisme doit être modifié pour une parfaite adéquation de l'usage des sols avec l'activité projetée et le cahier des prescriptions réglementaires de la ZPPAUP.